

CPOS

Centre de psychologie et d'orientation scolaires

Guidelines en orientation scolaire

SPOS / CPOS



Sommaire :

1.	Introduction	3
2.	Aides et conseils en orientation	5
2.1.	Enseignement secondaire / division inférieure	5
2.2.	Enseignement secondaire / division supérieure	6
2.3.	Enseignement secondaire technique / cycle inférieur et régime préparatoire	7
2.4.	Enseignement secondaire technique / cycle moyen et cycle supérieur	8
2.5.	Liste des outils utilisés dans les services	9
3.	Compétences professionnelles du psychologue en orientation scolaire et professionnelle	10
4.	Vue d'ensemble des aides et conseils en orientation	12
5.	Conclusion	14

1. Introduction

Le cadre européen d'une orientation au sens large a été défini par la résolution du Conseil de l'Union européenne de mai 2004 dans le but de renforcer les politiques, les systèmes et les pratiques dans le domaine de l'orientation tout au long de la vie en Europe : « ... l'orientation a un rôle essentiel à jouer au sein du système d'éducation et de formation, en particulier dans les écoles ou au niveau scolaire, en ce qu'elle doit permettre aux jeunes d'asseoir sur des bases solides leurs décisions en termes de formation et de carrière et les aider à mettre au point une autogestion efficace de leur parcours d'apprentissage et de leur carrière. Elle constitue en outre un instrument clé grâce auquel les établissements d'enseignement et de formation peuvent améliorer la qualité de leurs services ; ... »

Dans le même ordre d'idées, la loi du 25 juin 2004 portant organisation des lycées et lycées techniques définit les missions d'orientation des lycées en ces termes :

« - aider les élèves à prendre conscience de leurs capacités et de leurs aspirations ;

- informer les élèves et leurs parents et les conseiller sur les possibilités de continuation des études et les possibilités de formation professionnelle, les guider dans leur choix et les aider à élaborer un projet d'études personnel ;

- les informer sur les progrès réalisés, leur proposer en cas de besoin des mesures d'appui.

Le Service de psychologie et d'orientation scolaires et tous les enseignants de la classe, notamment le régent, concourent à l'orientation des élèves. »

Les missions des SPOS sont définies à l'article 28 du chapitre 8 de la loi du 25 juin 2004: il s'agit de

« développer des activités pour répondre aux besoins de prise en charge et d'orientation » des élèves de l'enseignement secondaire et secondaire technique. Il est aussi écrit que « le service de psychologie et d'orientation scolaires travaille en collaboration avec les enseignants du lycée et les parents des élèves pour identifier les besoins et les priorités d'intervention » et qu'il collabore avec les services compétents et les chambres professionnelles pour assurer l'orientation professionnelle.

La loi du 13 juillet 2006 portant réorganisation du CPOS précise aussi que le CPOS a pour mission « de coordonner les relations entre les services et des organisations externes qui ont l'orientation et l'information des élèves dans leurs attributions et notamment le Service de l'orientation professionnelle de l'Administration de l'emploi, les chambres professionnelles, le Centre de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur, le Service de la formation des adultes et le Service de la formation professionnelle. »

Afin de poursuivre les missions des SPOS et du CPOS en termes d'une démarche qualité, les présentes lignes directrices en orientation scolaire ont été élaborées au cours de la Journée de travail sur l'orientation scolaire des psychologues (27 octobre 2009), dans le cadre du Groupe d'échange des psychologues (année scolaire 2009/2010) et enfin elles ont été complétées et validées par les éducateurs gradués et assistants sociaux SPOS en 2011.

Les Guidelines sont des recommandations et des formalisations de pratiques qui permettent de définir la qualité en orientation et de veiller à une certaine équité dans les prestations offertes par les SPOS.

Le présent écrit vise à documenter :

- La perspective de travail des acteurs psycho-socio-éducatifs : l'orientation scolaire ne se fait pas en urgence mais elle est un processus qui doit permettre aux jeunes de développer des compétences, des connaissances et des attitudes favorisant une autoévaluation efficace de leur parcours personnel et de leur apprentissage. Les acteurs psycho-socio-éducatifs adoptent une vue holistique de l'orientation et aide l'élève à s'orienter (Hilfe zur Selbsthilfe).
- Les prestations fournies par les SPOS et le CPOS en matière de conseils et de mesures éducatives en orientation.
- Une démarche qualité qui s'appuie sur la définition de standards conceptuels et méthodologiques.
- Les compétences professionnelles du psychologue, de l'éducateur gradué et de l'assistant social relatives à sa mission d'orientation au SPOS.

Les informations sont présentées sous forme de tableaux. Les quatre tableaux du chapitre 2 illustrent la constatation que la procédure de développement des compétences en orientation est adaptée aux différents régimes d'études. Ainsi, nous avons choisi de structurer les prestations des SPOS suivant quatre catégories : enseignement classique, division inférieure; enseignement classique, division supérieure; enseignement technique, cycle inférieure et régime préparatoire; enseignement technique, cycles moyen et supérieur.

Chaque tableau reprend quatre rubriques :

- Objectifs généraux : ils ont été définis en fonction des constatations des praticiens de l'orientation et des recommandations scientifiques et politiques actuelles. Sont précisés également dans cette rubrique les types d'activité psychopédagogique requise pour atteindre ces objectifs.
- Classe cible : niveau scolaire pour lequel l'atteinte des objectifs respectifs est décisive ; l'offre des mesures sera systématique et/ou sur demande.
- Mesures : listing des mesures types répondant aux objectifs généraux précités.
- Résultats : éléments permettant de constater le degré d'atteinte de l'objectif suite aux interventions prestées.

Un dernier tableau dans le chapitre 4 illustre le modèle général d'intervention en matière d'orientation qui guide le travail des acteurs psycho-socio-éducatifs en orientation. Cette vue d'ensemble peut être utilisée telle une check-list, dans le sens où elle permet de situer les mesures d'orientation réalisées dans un lycée donné et d'en déduire les mesures à développer pour atteindre une offre d'orientation répondant au mieux aux besoins des élèves. En effet, la première colonne du tableau s'intitule *situation de départ/besoin du jeune* et comprend 8 besoins définis en termes de connaissances, de compétences et d'attitudes.

Pour les SPOS l'orientation est à considérer comme un programme social dans le sens où elle contribue aux politiques d'insertion sociale, de régulation du marché du travail et à l'épanouissement personnel et professionnel des personnes.

2. Aides et conseils en orientation

2.1. Enseignement secondaire / division inférieure et classe polyvalente

Objectifs généraux	Classes cibles	Mesures	Résultats
<p>Développer la connaissance de soi par réflexion sur soi et activités professionnelles, expression de son opinion (bien-être / malaise à l'école), connaissance de ses compétences cognitives et de sa motivation</p>	<p>7^e</p> <p>4^e</p>	<p>Tests cognitifs et questionnaires sur les attitudes scolaires et les dimensions de la personnalité</p> <p>Questionnaires sur les parcours scolaires et les intérêts, les points forts et les résultats scolaires et extrascolaires</p> <p>Tests d'intérêts et tests cognitifs</p>	<p>Contribuer à la réussite</p> <p>Développer l'introspection et la connaissance globale de soi</p> <p>Développer la connaissance de ses intérêts nécessaire à l'orientation et à la prise de décision</p>
<p>Développer les connaissances sur les voies de formation et l'emploi par information, observation, expérience pratique, confrontation avec la réalité du monde du travail, information sur professions atypiques</p>	<p>4^e</p>	<p>Présentation des différentes sections par les élèves concernés</p> <p>Girl's day - Boy's day</p> <p>Rencontres élèves - professionnels</p> <p>Entretiens individuels</p>	<p>Disposer d'informations pertinentes sur les formations et les professions</p> <p>Etre motivé à poursuivre des études, à s'engager dans une formation professionnelle</p>
<p>Développer les connaissances sur les études supérieures par témoignages d'étudiants et de professionnels</p>	<p>4^e</p>	<p>Rencontres avec les élèves des classes terminales et des enseignants</p>	<p>Collecter des informations supplémentaires sur la réalité du terrain</p>
<p>Développer la compétence de faire un choix Aide à la prise de décision par recherche d'information, introspection, adéquation entre désir et réalité</p>	<p>7^e</p> <p>4^e</p>	<p>Cours d'initiation</p> <p>Choix d'un cours à option</p> <p>Elaboration d'un projet professionnel</p>	<p>Faire l'expérience d'un choix personnel</p> <p>Adapter ses représentations à la réalité du monde du travail</p> <p>Etre Informé sur les sections et les débouchés</p>

2.2. Enseignement secondaire / division supérieure, cycle de spécialisation

Objectifs généraux	Classes cibles	Mesures	Résultats
<p>Développer les connaissances de soi par échange entre pairs, réflexion sur soi, élaboration de compétences, expérience pratique, feed-back, auto-évaluation</p>	3 ^e et 2 ^e	<p>Tests et questionnaires Entretiens individuels de feed-back et d'autoévaluation Mises en situation (stages et visite)</p>	<p>Prendre conscience de ses intérêts, de ses compétences personnelles et sociales, des facteurs influençant la prise de décision Travail sur ses représentations</p>
<p>Développer les connaissances sur l'emploi et les métiers par exploration du monde professionnel, expérience pratique, confrontation avec la réalité du travail, recherche documentaire</p>	3 ^e , 2 ^e et 1 ^{ère}	<p>Stages d'observation Journées d'information sur les professions Mise à disposition de matériel d'information Intervention en classe (CEDIES et OP) Visite de la foire de l'étudiant Mise à disposition de TIC Visites d'entreprises Rencontre avec professionnels et anciens élèves</p>	<p>Disposer d'informations pertinentes sur ses propres besoins et les métiers, les professions Prendre des décisions responsables et bien fondées en matière d'emploi</p>
<p>Développer les connaissances sur les voies de formation par information, recherche documentaire, réflexion sur la concordance entre ses propres caractéristiques et les exigences des études</p>	1 ^{ère}	<p>Informations sur les portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur Intervention en classe (CEDIES et OP) Mise à disposition de matériel d'information Visite de la foire de l'étudiant pendant les heures de cours Travail en réseau avec d'autres services d'orientation</p>	<p>Disposer d'informations pertinentes sur les voies de formation Prendre des décisions responsables et bien fondées en matière de formation</p>
<p>Projection dans l'avenir : soutien à l'élaboration de perspectives d'avenir par échange entre pairs, feedback, autoévaluation, réflexion sur soi, réflexion sur les voies de formation</p>	3 ^e 3 ^e , 2 ^e et 1 ^{ère}	<p>Séance de feedback obligatoire pour faire le point quant à la section choisie Administration de tests sur demande</p>	<p>Définir des buts personnels scolaires et professionnels, élaborer des perspectives d'avenir Mettre en valeur ses expériences positives et ses propres ressources Concrétisation de projets personnels</p>

2.3. Enseignement secondaire technique / cycle inférieur et régime préparatoire

Objectifs généraux	Classes cibles	Mesures	Résultats
<p>Développer les connaissances de soi, les compétences sociales ainsi que la confiance en soi et la motivation à l'action par réflexion sur soi, les études et les métiers, échange entre pairs, autoévaluation, expérience et feedback</p>	<p>8^e 8^e/9^e 9^e 7^e/ 8^e/ 9^e</p>	<p>Approches éducatives, p.ex. Education des choix (EDC) Tests / questionnaires Entretiens individuels jeunes et/ou parents pour cerner les domaines d'intérêts et les compétences Entretiens individuels + enseignant(s) Ateliers (p.ex. A la recherche d'un emploi ; Ma vie professionnelle, Stop and go, ...) Présentation des différentes sections en classe Mises en situation (organisation de stages et visites)</p>	<p>Prendre conscience de ses intérêts, ses compétences personnelles et sociales, les facteurs influençant la prise de décision Commencer à se définir des buts personnels, scolaires et éventuellement professionnels</p>
<p>Développer les connaissances sur les voies de formation et l'emploi, l'aide à l'orientation et les représentations plus réalistes par information, observation, expérience pratique et confrontation avec la réalité du travail</p>	<p>7^e 8^e / 9^e 9^e 7^e / 8^e / 9^e</p>	<p>Approches éducatives, p.ex. EDC Girl's day – Boy's day Rencontres avec professionnels / anciens élèves Séances d'information en groupe Entretiens individuels Distribution et présentation de brochures d'information Mises en situation (stages et visites) et traitement du vécu (feedback)</p>	<p>Disposer d'informations pertinentes en phase avec ses besoins, sur les formations, les professions, les démarches à faire, les débouchés et les métiers atypiques Adapter ses représentations à la réalité du monde du travail, des métiers et des exigences professionnelles</p>
<p>Développer les compétences à faire des démarches de manière autonome / à gérer son orientation et à se comporter de façon professionnelle par réflexion sur la correspondance entre ses propres caractéristiques et les exigences et caractéristiques des études et métiers, expérience pratique et feedback</p>	<p>9^e 8^e/9^e 9^e 7^e/ 8^e/ 9^e</p>	<p>Approches éducatives, p.ex. EDC) Tests / questionnaires Entretiens individuels jeunes et/ou parents Entretiens individuels + enseignant(s) en vue d'une prise de décision Entretiens individuels de feedback et d'autoévaluation Ateliers Mises en situation (stages et visites)</p>	<p>Se comporter de façon professionnelle : Savoir élaborer des perspectives d'avenir et mobiliser des ressources pertinentes pour réussir Savoir augmenter ses chances d'insertion professionnelle</p>

2.4. Enseignement secondaire technique / cycle moyen et cycle supérieur

Objectifs généraux	Classes cibles	Mesures	Résultats
<p>Développer les connaissances de soi par échange entre pairs, feed-back, autoévaluation, expérience pratique, réflexion sur soi, ses compétences</p>	10 ^e /11 ^e /12 ^e 13 ^e /14 ^e	<p>Tests, questionnaires et entretiens individuels de feedback et d'autoévaluation Entretiens jeune/parents, jeune/enseignant Mises en situation (stages et visites) Ateliers (ex. : initiation à la recherche d'un emploi) Consultation du dossier scolaire (fichier élèves)</p>	<p>Avoir la possibilité de prendre conscience de ses intérêts, de ses compétences personnelles, sociales, des facteurs influençant la prise de décision, de l'image donnée, de ses potentialités et limites, de son niveau scolaire Travailler sur ses représentations</p>
<p>Développer les connaissances sur l'emploi et les métiers par confrontation avec la réalité du monde du travail, recherche documentaire, expérience pratique</p>	13 ^e /14 ^e	<p>Mise à disposition de matériel d'information Visite de la foire de l'étudiant Visites d'entreprises Séances d'information par représentants du monde du travail Mise à disposition d'Internet et de banques de données électroniques Rencontres avec professionnels et anciens élèves Rencontre avec représentants de l'ADEM</p>	<p>Disposer d'informations pertinentes sur ses propres besoins et les métiers et professions Prendre des décisions responsables et bien fondées en matière d'emploi</p>
<p>Développer les connaissances sur les voies de formation par information, recherche documentaire, réflexions sur la concordance entre ses propres caractéristiques et les exigences des études</p>	12 ^e /13 ^e /14 ^e	<p>Interventions en classe du SPOS/CEDIES/ACEL Mise à disposition de matériel d'information Visite de la foire de l'étudiant Information sur les portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur Mise à disposition d'Internet et de banques de données électroniques Rencontres avec d'anciens élèves Relation avec d'autres services d'orientation</p>	<p>Disposer d'informations pertinentes sur ses propres besoins et les voies de formation Prendre des décisions responsables et bien fondées en matière d'études et de formations</p>
<p>Développer la confiance en soi et les compétences à faire des démarches de manière autonome par réflexion sur soi, réflexion sur les voies de formations, les métiers, sur la correspondance entre ses propres représentations et les exigences du terrain, feed-back</p>	10 ^e /11 ^e /12 ^e / 13 ^e /14 ^e	<p>Tests et questionnaires Entretiens individuels, jeune/parents, jeune/enseignant Ateliers (ex. : initiation à la recherche d'un emploi)</p>	<p>Définir des buts personnels, scolaires et professionnels, élaborer des perspectives d'avenir Mettre en valeur ses expériences positives et ses propres ressources Développer ses compétences à planifier les démarches, à analyser une annonce, à solliciter un emploi, à prendre des décisions</p>

Recommandation générale:

Introduction d'une approche éducative pour l'atteinte de tous les objectifs généraux

Introduction du portfolio de l'orientation comme mesure pour le développement des compétences

(au niveau de toutes les classes de l'enseignement secondaire et secondaire technique)

2.5. Liste des outils utilisés dans les services (liste non exhaustive)

Tests d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> • AIST- Allgemeiner Interessen Struktur Test • BBT – Berufsbildertest • BIT - Berufsinteressentest • EVI – Epreuve visuelle d'intérêt • Explorama • Explorix – Werkzeug für Berufswahl- und Laufbahnplanung • GEWA (Berufsinteressentest) • IRM-R – Inventaire des intérêts professionnels de Rothwell-Miller • LMTJ - Leistungsmotivationstest • Photolangage • QVP – Questionnaire des valeurs professionnelles • RIP – Relevé d'intérêts professionnels
Tests d'intelligence / de performance	<ul style="list-style-type: none"> • CFT20 – Grundintelligenztest • HAWICK IV – Hamburger Wechslerintelligenztest für Kinder • IST – Intelligenz Struktur Test • KFT – Kognitiver Fähigkeitstest • LAVI – Lern- und Arbeitsverhältnisinventar • PSB – Prüfsystem für Schul- und Bildungsberatung • WISC IV – Echelle d'intelligence de Werchsler pour enfants
Tests de personnalité	<ul style="list-style-type: none"> • Alter Ego • EPI – Inventaire de personnalité • FAT – Family apperception test • FKKS – Frankfurter Körperkonzeptskalen • FPI – Freiburger Persönlichkeitsinventar • MPT-J – Mehrdimensionaler Persönlichkeitstest für Jugendliche • NEO-FFI – NEO- Fünf-Faktoren-Inventar
Questionnaires	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire sur les attitudes scolaires • Questionnaire sur les parcours et les résultats scolaires
Information	<ul style="list-style-type: none"> • Calendrier orientation • Brochures (MENFP, CPOS, CEDIES, BIZ, OP, ALJ ...) • Foire de l'étudiant • Journées, soirées d'information, portes ouvertes
Approche éducative	<ul style="list-style-type: none"> • Education des choix • Projet scolaire, projet professionnel, projet de vie • Intégration des compétences à l'orientation dans curricula
Mises en situation, contact avec marché du travail	<ul style="list-style-type: none"> • Stages, visites d'entreprises, d'institutions et d'écoles • Séjours en classe de 10^e • Rencontres élèves-étudiants, élèves-professionnels, élèves-anciens
Autres / projets divers	<ul style="list-style-type: none"> • Simulation entretiens d'embauche, rédaction CV, lettre de motivation • Projet d'établissement promouvant l'orientation des élèves • Projets interministériels, orientation +

3. Compétences professionnelles de l'assistant social, de l'éducateur gradué et du psychologue en orientation scolaire et professionnelle

Selon la Jobdescription de 2007

« En principe, tous les membres du SPOS participent à l'orientation des élèves. Ils proposent des interventions en classe, des discussions en groupe et des entretiens individuels.

Une nouvelle approche éducative de l'orientation se basant sur la capacité des jeunes à s'orienter eux-mêmes a été élaborée par le CPOS. L'initiation, l'organisation et l'accompagnement professionnel de cette approche - *Éducation des Choix* - est du ressort du SPOS.

Faire connaissance des catégories socio-professionnelles et pouvoir se référer à des expériences pratiques sont des aspects primordiaux avant toute prise de décision. Aussi, les membres du SPOS visent une orientation scolaire et professionnelle active et concrète qui est réalisée à l'aide de consultations, d'exposés, de séances d'informations, de stages en entreprise ou de visites d'entreprises, de stands d'information ou de réunions de parents d'élèves.

À l'aide de méthodes d'entretien psychologique et d'instruments de diagnostic (tests d'intérêts, tests d'évolution, ...), le psychologue explore les intérêts, les attentes, les compétences et les capacités des élèves. Il les confronte aux exigences de la formation et de la profession

choisie. Les entretiens psychologiques mettent avant tout l'accent sur le développement de compétences d'action et de décision, paramètres de plus en plus importants dans le milieu professionnel.

Le psychologue fait partie de l'équipe chargée de l'orientation des élèves du cycle 4.2 de l'enseignement fondamental. Il est chargé, au cas où les parents optent pour son intervention, de recueillir, tant pour le conseil d'orientation que pour les parents des élèves, l'information supplémentaire nécessaire (facultés cognitives, motivation, techniques d'apprentissage, ...) pour soutenir le processus d'orientation au cours de la l'année du cycle 4.2 de l'enseignement fondamental et de la scolarité ultérieure de l'élève. D'autre part, il contribue à informer les parents et les élèves sur le monde de l'enseignement de l'ES et de l'EST.¹ »

Les paragraphes suivants précisent les compétences professionnelles des membres psychosocio-éducatifs des SPOS relatives à cette mission d'orientation et offrent ainsi un cadre de référence commun pour la pratique avec le jeune.

Les entretiens

L'orienteur SPOS se base sur son approche clinique et holistique, ses connaissances psychopathologiques et de développement de l'enfant, ses références théoriques (systémiques, psychanalytiques, cognitivo-comportementales, théories d'accompagnement en orientation ...) et sa neutralité. Pour bien mener les entretiens, il a recours à différentes techniques d'écoute (p.ex. l'écoute active), de communication et de relation à la personne (p.ex. l'entretien centrée sur la personne, selon C. Rogers), apprises lors de sa/ses formation/s. Il

¹ Le Service de psychologie et d'orientation scolaires – Fonctionnement et personnel - .CPOS, Juin 2007

prête une attention toute particulière aux élèves en difficultés scolaires et à besoins spécifiques (déficiences, troubles du comportement ...).

L'entretien constitue l'élément clé dans la méthode d'intervention de l'orienteur, du fait qu'il permet d'une part de créer un cadre relationnel favorisant l'établissement d'une relation de confiance qui permet à l'élève de s'exprimer ouvertement. Ceci constitue un pré requis pour que l'élève puisse engager une réflexion sur lui-même. Il s'agit non seulement de faire des choix mais aussi d'appréhender les déterminants de ce choix. D'autre part, l'entretien permet d'utiliser de manière adaptée les informations, ressources, outils et techniques à disposition. L'information peut être d'ordre personnel, familial, scolaire et environnemental.

Par le biais de l'entretien le praticien cherche à élaborer avec le jeune un projet scolaire/professionnel viable, qui tient compte de la situation particulière de la personne : l'exploration de soi sert à faire un bilan qui permet au jeune de pouvoir construire un projet d'orientation. L'orienteur SPOS suit l'avancement de l'élève dans la réalisation de son projet et propose éventuellement des ajustements.

Conceptualiser et planifier les activités d'orientation

L'orienteur SPOS élabore un concept d'orientation selon un cadre théorique adapté aux besoins des élèves. Il implique les partenaires d'orientation et se concerta avec eux pour coordonner des activités appropriées (intervention individuelle ou intervention en groupe). Le collaborateur psychosocio-éducatif conçoit l'accompagnement de l'élève comme processus et non comme intervention en urgence. Dans l'élaboration du concept il peut s'appuyer entre autres sur des méthodes comme l'ADVP (Activation du Développement Vocational et Personnel) développé par Denis Pelletier et Raymonde Bujold, sur laquelle est basée la méthode de l'Education des choix ou sur l'approche orientante développée par l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle.

L'orienteur psycho-socio-éducatif a recours à une variété de méthodes d'interventions et d'outils, qui sont listés dans le Manuel de l'orienteur.

Recueil d'informations supplémentaires : testing psychologique et enquête sociale

Le psychologue est qualifié pour choisir et administrer un ou plusieurs tests à un élève ou à un groupe d'élèves dans un contexte qui sert à compléter les différents points de l'entretien. De par sa formation, il sait analyser, interpréter et restituer les résultats de façon appropriée.

Parmi les outils utilisés il peut distinguer les instruments psychotechniques et les techniques d'exploration plus souples élaborées sur mesure. Ces pratiques sont continuellement analysées et adaptées aux besoins du jeune.

L'assistant social des SPOS est qualifié pour collecter avec le jeune, et faire valoir dans l'intérêt de ce dernier, des informations relatives à son environnement familial et social, comme par exemple les ressources relationnelles, sociales, financières, dont il dispose de part son milieu de vie. Ces données sont également à prendre en compte pour l'élaboration du projet scolaire, du projet professionnel et du projet de vie du jeune, en particulier pour assurer un ancrage réaliste et durable des décisions prises.

Formation continue

L'analyse régulière de sa pratique mène le psychologue, l'assistant social et l'éducateur gradué à adapter ses interventions aux besoins du jeune, de la communauté scolaire et aux évolutions du monde du travail, et ainsi à améliorer la qualité de son travail.

Concrètement, l'accompagnement du jeune se fait

- en cernant et en intervenant au niveau de son environnement familial et social, sa situation scolaire, son parcours et ses vécus
- en mettant en évidence la nature de la demande et en analysant les besoins, compétences, intérêts et attentes de l'élève ainsi que les réflexions et attentes de ses proches
- en identifiant les ressources du milieu socio-familial du jeune
- en dépistant les difficultés de l'élève ainsi que les obstacles à surmonter (dont des éventuelles fragilités psychopathologiques, la précarité ou la détresse sociale) afin de l'aider à réaliser malgré tout son projet scolaire et /ou professionnel
- en travaillant sur le développement des ressources et des compétences sociales de l'élève
- en concrétisant les représentations des métiers ou professions de l'élève
- en l'accompagnant dans le processus de prise de décision
- en proposant des actions de formation, d'orientation et d'accompagnement adaptés au profil de le jeune.

4. Vue d'ensemble des aides et conseils en orientation

Situation de départ/besoin ¹	Objectifs généraux ²	Mesures ³	Mécanisme ⁴	Résultats à court terme ⁵	Résultats à moyen terme ⁶
Manque d'information sur les formations/études/métiers	Développer les connaissances sur les formations et l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Séances d'information en groupe • Distribution de brochures d'information • Mises en situation (stages et visites) • Rencontres avec les professionnels / anciens/ élèves • Approches éducatives (p. ex. Education des choix - EDC) 	Information Observation Expérience pratique Confrontation avec réalité du travail	Disposer d'informations pertinentes en relation avec ses besoins sous des formes adéquates, sur les formations, les professions, les démarches à faire, les débouchés et les métiers atypiques	Les personnes peuvent prendre des décisions responsables et satisfaisantes en matière d'éducation, de formation et d'emploi à tout âge et à tout moment de la vie
Connaissance de soi peu développée	Développer les connaissances de soi	<ul style="list-style-type: none"> • Tests • Questionnaires • Entretiens individuels • Entretien jeune/ parents • Entretien jeune/enseignant • Mises en situation (stages et visites) • Ateliers (ex. : initiation à la recherche d'un emploi) • Portfolio • Approches éducatives 	Echange entre pairs Feed-back Autoévaluation Expérience pratique Réflexion sur soi	Prendre conscience de ses intérêts, ses compétences personnelles et sociales, les facteurs influençant la prise de décision, l'image donnée et de ses limites et potentiels	
Manque d'information sur les sources d'information et les méthodes de documentation en matière d'orientation.	Développer les connaissances sur l'aide à l'orientation	<ul style="list-style-type: none"> • Séances d'information en groupe • Mise à disposition/distribution de brochures d'information • Visite/présentation des services concernés • Ateliers pratiques • Approches éducatives en orientation 	Information Expérience pratique	Savoir comment se procurer des informations pertinentes sur les formations, les professions, les démarches à faire, les débouchés et les métiers	
Représentations des métiers simplistes et/ou erronées	Développer les représentations plus réalistes	<ul style="list-style-type: none"> • Mises en situation (stages et visites) • Rencontres avec les professionnels / anciens/ élèves • Entretiens individuels • Approches éducatives 	Expérience pratique Confrontation avec réalité du travail Echange Information (recherche documentaire) Réflexion sur les études/métiers	Chercher à adapter ses représentations à la réalité du monde du travail, des métiers et des exigences professionnelles	

Situation de départ/besoin ¹	Objectifs généraux ²	Mesures ³	Mécanisme ⁴	Résultats à court terme ⁵	Résultats à moyen terme ⁶
Peu d'autonomie dans la réalisation des démarches	Développer des compétences à faire des démarches de manière autonome	<ul style="list-style-type: none"> Entretiens individuels Entretien jeune/ parents Entretien jeune/enseignant Mises en situation (stages et visites) Ateliers (ex. : initiation à la recherche d'un emploi) Portfolio Approches éducatives 	Expérience pratique Feed-back Réflexion sur la correspondance entre ses propres caractéristiques et les exigences/caractéristiques des études/métiers	Gérer de manière autonome son orientation Etre capable de planifier des démarches et de se présenter de façon adéquate (lettre de motivation, CV, entretien)	Les personnes augmentent leurs chances d'insertion socioprofessionnelle Les personnes mobilisent leurs ressources pertinentes pour réussir
Compétences sociales insuffisamment développées	Développer des compétences sociales	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers Mises en situation (stages) Entretien de feed-back et d'auto-évaluation Approches éducatives 	Expérience pratique Feedback Echanges (entre pairs)	Savoir gérer des conflits, établir et entretenir des relations avec autrui	
Compétences professionnelles insuffisamment développées	Développer des compétences professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> Mises en situation (recherche de stage) Ateliers Entretiens individuels de feed-back et d'autoévaluation Approches éducatives 	Réflexion sur soi Réflexion sur la correspondance entre ses propres caractéristiques et les exigences/caractéristiques des études/métiers Feed-back	Travailler en équipe Savoir communiquer efficacement Etre fiable, ponctuel et flexible	
Motivation à l'action et confiance en soi insuffisamment développées	Développer la motivation à l'action et la confiance en soi	<ul style="list-style-type: none"> Tests et questionnaires Entretiens individuels Entretien jeune/ parents Entretien jeune/enseignant Portfolio Approches éducatives 	Réflexion sur soi Réflexion sur les études/métiers Réflexion sur la correspondance entre ses propres caractéristiques et les exigences des études/métiers Feed-back	Développer une image de soi positive tout en découvrant l'influence qu'elle exerce sur soi-même et sur son travail Se définir des buts personnels, scolaires et professionnels	

¹ Situation de départ de l'élève : Cette rubrique permet aux praticiens de situer avec précision les besoins des élèves et permet de définir le motif de l'intervention en termes de connaissances, compétences et attitudes

² Objectifs généraux : Ils ont été définis en fonction des constatations des praticiens de l'orientation et des recommandations scientifiques et politiques actuelles

³ Mesures : Listing des mesures types répondant aux objectifs généraux précités

⁴ Mécanisme : Didactique psychopédagogique pour développer les connaissances, compétences et attitudes respectives

⁵ Résultats à court terme : Eléments permettant de constater le degré d'atteinte de l'objectif suite aux interventions prestées

⁶ Résultats à moyen terme : Eléments permettant de constater les effets bénéfiques des interventions d'orientation dans une optique de life long learning

5. Conclusion

Les SPOS coopèrent à l'intérieur d'un contexte éducatif qui stipule que la formation initiale doit donner les outils nécessaires aux élèves pour être capables de prendre des décisions et de s'adapter aux exigences du marché du travail.

En effet, la résolution du Conseil de l'Union européenne sur "Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie" du 21 novembre 2008, définit l'orientation en tant que « *processus continu qui permet aux citoyens, à tout âge et tout au long de leur vie, de déterminer leurs capacités, leurs compétences et leurs intérêts, de prendre des décisions en matière d'éducation, de formation et d'emploi et de gérer leurs parcours de vie personnelle dans l'éducation et la formation, au travail et dans d'autres cadres où il est possible d'acquérir et d'utiliser ces capacités et compétences* ».

Au niveau national, les lignes directrices en matière d'orientation définies en 2008 par les ministères concernés² font tout à fait l'écho de la résolution européenne susmentionnée. De même, les pratiques d'orientation des Services de psychologie et d'orientation scolaires (SPOS) évoluent dans le sens de ces recommandations politiques :

- Dans la perspective d'« *uniformiser le fonctionnement de l'orientation tout en laissant une certaine marge de manœuvre aux établissements scolaires* », le CPOS et les SPOS s'attachent depuis plusieurs années à recenser les pratiques et expériences

existantes, à les évaluer et à les communiquer systématiquement aux concernés, ainsi qu'à leur recommander de façon continue et de manière réaliste, des indicateurs de qualité en matière d'orientation scolaire. Le présent document est, s'il en faut, une illustration de ces avancées.

- Les ministres concernés préconisaient également d'« *introduire l'éducation des choix [EDC] et [de] décider si elle sera traitée de façon interdisciplinaire ou individuellement en tant que matière* » et d'« *élaborer des tests de capacité intellectuelle et professionnelle* ». L'EDC constitue une méthode d'orientation permettant d'aborder sur les trois années du cycle inférieur, de manière cohérente et pré-élaborée, le développement de l'ensemble des compétences visées en orientation. C'est ainsi que l'EDC est citée à chaque rubrique. Le travail des responsables EDC se poursuit donc³, même si les questions d'implémentation concrète du programme et la mise à disposition de plages horaires restent d'actualité. En ce qui concerne les mesures de testing, les présentes lignes directrices représentent une première étape dans l'élaboration d'une batterie et d'un plan de testing.
- Le souci d'« *établir un entretien régulier avec les parents* » est absolument partagé par le personnel des équipes SPOS qui relatent régulièrement que différentes voies sont engagées pour entrer en contact avec les

² Ministre du Travail et de l'Emploi, M. Biltgen et Ministre de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, Mme Delvaux-Stehres

³ Le groupe de travail EDC a pris en compte les expériences du terrain pour apporter un certain nombre d'adaptations censées faciliter la mise en œuvre du programme : la durée des formations EDC a été raccourcie, le guide de l'animateur réédité, la méthode présentée lors de journées pédagogiques et une farde de présentation a été élaborée. Comme par le passé, des formations pour les animateurs en EDC sont organisées.

parents et pour les impliquer dans le processus d'orientation de leur enfant. Dans ce cadre, l'entretien est une méthode-clé.

- Les mesures d'information en orientation mises en œuvre par les SPOS impliquent de plus en plus régulièrement, voire systématiquement dans certains lycées, des représentants du marché du travail. Les mesures de mises en situations telles que les visites d'entreprises et les stages se répandent également. Interrogés, dans l'objectif de mieux connaître leurs besoins et leur satisfaction, les élèves eux-mêmes se montrent particulièrement intéressés par ce genre d'activités⁴. Dans ce sens, l'on peut dire que les SPOS s'efforcent d'« *intensifier les relations avec le marché du travail surtout en ce qui concerne la présentation et l'explication sur les différentes possibilités du marché du travail* » ; d'« *intensifier les contacts entre entreprises et enseignants* » et d'« *inviter dans les cours des professionnels pour qu'ils puissent partager leurs expériences avec les apprenants* ».

A ce sujet, il s'agit néanmoins de signaler la durée de préparation très élevée de ces mesures par rapport à une séance d'information ordinaire p.ex., un constat qui expliquerait pourquoi ces projets de « mises en situation » ne se généralisent pas d'avantage. La même remarque vaut par rapport au fait de « *permettre à toutes les classes de 9^{ième} d'avoir accès au stage de formation* ». Mais même si l'organisation de ces stages, visites et rencontres avec des professionnels est lourde, les évaluations réalisées sur le terrain permettent de confirmer que les classes de 9^{ième} sont effectivement celles qui en bénéficient le

plus. Les SPOS insistent que cette offre soit élargie à toutes les classes qui le nécessitent et ceci conformément à l'idée centrale que l'orientation est un processus.

- Plus globalement, la collaboration avec tous les acteurs est une priorité que le CPOS et les SPOS se sont fixés explicitement depuis 2008. Ainsi, les membres des SPOS insistent sur des concertations régulières avec les régents des classes pour l'élaboration de l'avis d'orientation. Le projet d'orientation en ES (LN, LRS, LGL, LHCE...), l'information des élèves sur les places d'apprentissage disponibles, ainsi que le projet ANELO sont des exemples d'activités qui ont contribué à « *établir une relation de travail régulière entre le CPOS-OP-Ecoles-Elèves-Parents* ».
- L'idée de « *créer un portfolio qui attesterait les différents stages et autres démarches suivis par l'élève* » est en discussion parmi les collaborateurs SPOS intéressés, surtout depuis que l'étude sur les méthodes utilisées en orientation par les SPOS⁵ concluait également que cette mesure serait à utiliser d'avantage. Cet outil d'innovation n'est donc pas encore implémenté, mais le travail de sensibilisation du personnel a commencé via une formation continue offerte par le CPOS⁶. Trois types de document existant déjà au Luxembourg pourraient servir de base à la création d'un instrument adapté pour tous les élèves de l'ES et de l'EST⁷.

⁴ Voir *Rapport global de qualité des SPOS*, 2008-2009, chapitre Orientation.

⁵ Orientation +, Etat des lieux des méthodes d'orientation scolaire et professionnelle telle que pratiquées par les collaborateurs des SPOS et du CPOS, Ellen Renneboog, Luxembourg, 2009.

⁶ Travail sur les compétences et orientation des jeunes, C. Dernaucourt, INETOP – CNAM, janvier 2010

⁷ Mein Berufsleben. Die ersten Schritte ins Berufsleben, MENFP 2009; Die Brücke, LTETT; Begleitheft zur Berufswahl für die Schüler der 9ten Klasse, Collaborateurs SPOS

- D'autres recommandations ministérielles dépassent les compétences et la marge de manœuvre du CPOS et des SPOS et relèvent plutôt d'actions coordonnées au niveau des établissements ou des services ministériels concernés. Cependant les SPOS y souscrivent absolument et se montrent ouverts à coopérer à leur mise en application le moment venu. Il s'agit en l'occurrence de « *généraliser le tutorat au cycle inférieur de l'enseignement secondaire technique* » et de « *créer le poste d' « Orienteur professionnel » dans les lycées et définir la formation requise ainsi que sa tâche* ».

Si ce document se veut un guide, contenant des illustrations concrètes et des recommandations plus générales, il n'en reste pas moins que chaque équipe pédagogique et psycho-socio-éducative est appelée à faire un travail adapté à son contexte d'intervention : le but est que chaque école mette en place un programme en orientation qui réponde au public cible, aux ressources et aux autres projets de son école, ceci tout en respectant une offre minimale standard.